



Sommaire

Comptee Appuele	
Comptes Annuels 4	ļ
Bilan Actif 5	;
Bilan Passif 6	;
Compte de résultat 7	,
Compte de résultat (suite)	}
Annexe 10	0
Etats Complémentaires 26	6
Soldes Intermédiaires de Gestion	8
Détail actif	9
Détail passif	1
Détail du compte de résultat	3
Documents Fiscaux 38	8

Rapport de présentation des comptes annuels

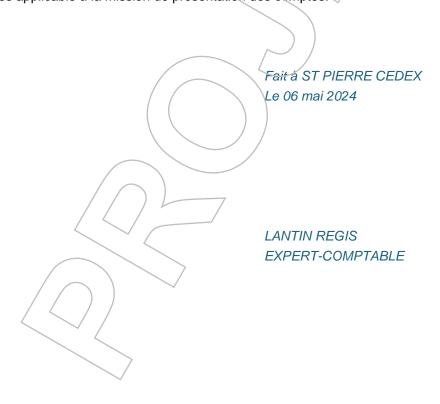
MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SPL ENERGIES REUNION relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

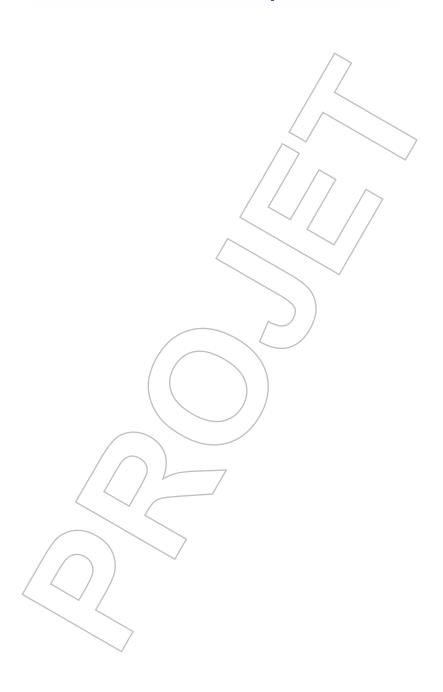
Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu, ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	4 604 103
Chiffre d'affaires Résultat net comptable (Bénéfice)	4 945 369 150 537

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.



Comptes Annuels



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE	_			
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	27 130	27 130		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		/ /		
Terrains	/			
Constructions	970	923	47	12 235
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 493	6 167	326	1 267
Autres immobilisations corporelles	515 814	353 057	162 757	51 729
Immobilisations corporelles en cours	/ /		/	
Avances et acomptes		$\overline{}$		
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1			
Créances rattachées aux participations		\ / /		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	49 819		49 819	70 490
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	600 225	387 277	212 948	135 720
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis))			
Marchandises			22.224	4.000
Avances et acomptes versés sur commandes	22 061		22 061	1 008
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 501 500		1 501 500	1 487 375
Autres créances	842 387		842 387	896 356
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	6 555 5=-		0.000.0==	
Disponibilités	2 002 673		2 002 673	3 165 431
Charges constatées d'avance (3)	22 534		22 534	22 612
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 391 154		4 391 154	5 572 781
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 991 380	387 277	4 604 103	5 708 501
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	993 967	993 96
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	33 919	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	644 467	118 36
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	150 537	560 02
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 822 890	1 672 353
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 022 090	1 072 33
ALITREO FONDO PROPREO		
AUTRES FONDS PROPRES	*	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	488 233	124 46
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	488 233	124 469
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	97 023	140 33
Emprunts et dettes financières diverses (3)	91 023	140 33
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 269	260 39
Dettes fiscales et sociales	586 883	782 36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 210 000	1 052 01
Autres dettes	1 218 090	1 852 01
Produits constatés d'avance (1)	235 714	876 57
TOTAL DETTES	2 292 979	3 911 67
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL / /	4 604 103	5 708 50
(1) Dont à plus d'un an (a)	78 677	
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 214 303	3 911 67
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

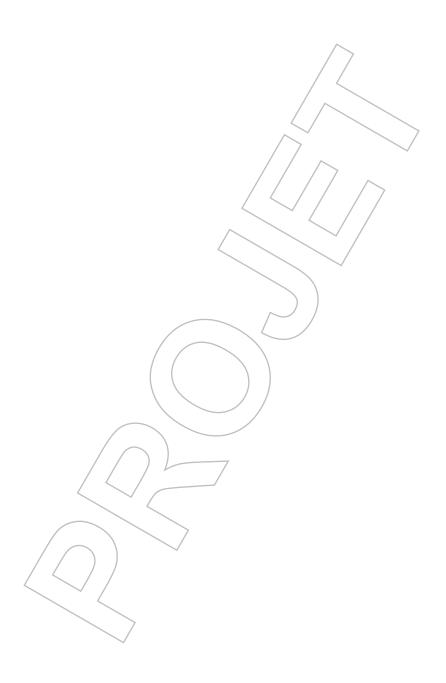
Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022	Ecart €	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 945 369	5 017 249	-71 880	-1,43
Chiffre d'affaires net	4 945 369	5 017 249	-71 880	-1,43
Dont à l'exportation et livraisons intracomm.		0011 210		.,
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	337 130	497 602	-160 472	-32,25
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	44 392	125 021	-80 629	-64,49
Autres produits	16	17	-1	-5,57
Total produits d'exploitation (I)	5 326 907	5 639 888	-312 982	-5,55
Charges d'exploitation	3 320 307	/ 3 000 000	012 302	0,00
Achats de marchandises	_			
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts		^		
Variations de stock	/075/000	/ / 005.000	40.770	0.50
Autres achats et charges externes (a)	1 278 893	1 325 666	-46 773	-3,53
Impôts, taxes et versements assimilés	99 472	133 834	-34 361	-25,67
Salaires et traitements	2 396 014	2 493 581	-97 567	-3,91
Charges sociales	939 726	971 638	-31 912	-3,28
Dotations aux amortissements et dépréciations:	5004	20.045	0.004	40.40
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	59 931	69 015	-9 084	-13,16
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	200 704	40.550	0.45.000	0.40.40
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	363 764	48 556	315 208	649,16
Autres charges	36 793	16 257	20 536	126,33
Total charges d'exploitation (II)	5 174 593	5 058 546	116 047	2,29
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	152 314	581 342	-429 028	-73,80
Quotes-parts de résultat sur opérations faires en))			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		70	-70	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciat et tsf charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de piacement				
Total produits financiers (V)		70	-70	-100,00
Charges financières /				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat. et aux provi				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 045	7 982	-4 937	-61,85
Différences négatives de change	0.40	. 332	. 301	31,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placem				
Total charges financières (VI)	3 045	7 982	-4 937	-61,85
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-3 045	-7 912	4 868	-61,52
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-I	149 269	573 430	-424 161	-73,97

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022	Ecart €	%
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	12 290	7 350	4 940	67,21
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	12 290	7 350	4 940	67,21
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 672	20 758	-15 086	-72,67
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	5 350		5 350	
Total charges exceptionnelles (VIII)	11 023	20 758	-9 736	-46,90
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 268⁄	13 408	14 676	-109,46
Participation des salariés aux résultats (IX) Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	5 339 197	5 647 308	-308 111	-5,46
Total des charges (II+IV+VII+VIII+IX+X)	5 188 660	5 087 286	101 374	1,99
				,,,,,
BENEFICE OU PERTE	150 537	560 022	-409 485	-73,12
 (a) Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées 				

Annexe



Désignation de l'entreprise : SPL ENERGIES REUNION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 4 604 103 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 150 537 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthode de détermination de l'avancement des prestations :

Le rattachement des produits des prestations de services de l'exercice se faisait aux cours des exercices antérieurs sur la base des suivis individuels des actions par les responsables techniques et en fonction du pourcentage d'avancement estimé sur chaque action.

La mise en place du logiciel Eurecia en 2016 permet d'affecter les heures travaillées par action. Le pourcentage d'avancement du chiffre d'affaires est donc déterminé par le rapport entre les heures travaillées par convention et les heures travaillées budgétisées.

Par ailleurs, aucun résultat à terminaison (bénéfice ou perte) n'est anticipé à la cloture des comptes sur les contrats de plus d'un an. En effet, les prévisionnels budgétaires par contrat ne font ressortir qu'un résultat équilibré entre les recettes et les dépenses.

Méthode de détermination de la rémunération :

L'ensemble des relations contractuelles de la société avec ses actionnaires est organisé autour de la signature de deux grands types principaux de contrats : les contrats de prestations intégrées (CPI) ou les conventions de mandat.

Au sein des dispositions contractuelles, la partie rémunération est traitée de plusieurs manières :

Cas n°1 : Les dispositions ne précisent à aucun moment (convention initiale et avenant(s) ultérieur(s)) le caractère forfaitaire de la rémunération prévue au contrat.

Cas n°2 : Les dispositions indiquent expressément (conventionn initiale et avenant(s) ultérieur(s)) le caractére forfaitaire en tout ou partie de la rémunération prévue au contrat.

Cas n°3 : Les dispositions indiquent expréssement le caractère forfaitaire en tout ou partie de la rémunération

dans les avenants ultérieurs et non pas dans la convention initiale.

L'appréciation retenue pour définir le caractère forfaitaire est faite de la manière suivante :

- 1-Au regard des dispositions expresses des conventions initiales et des avenants ultérieurs. En effet, les avenants sont par définition postérieurs à la convention initiale et en précisent les termes;
- 2- Au regard du contexte de la signature des conventions et du renouvellement de certaines actions sur plusieurs années à des conditions techniques et financières identiques.

Il en ressort le traitement suivant :

Pour les cas n° 2 et 3 : une rémunération forfaitaire est appliquée avec la possibilité de réalisation d'une marge d'exploitation

Pour le cas n°1: une rémunération égale aux dépenses effectivement réalisées est appliquée avec l'impossibilité de réalisation d'une marge d'exploitation.

Dans ce cas n°1:

- en cas de solde de la part du co-contractant actionnaire et du paiement intégral de la rémunération prévue ou
- en cas d'instruction de la demande de solde de la part du co-contractant et du paiement prévisionnel de la rémunération prévue, une provision pour risque est inscrite dans les comptes de l'exercice lorsque les dépenses réalisées sont inférieures à la rémunération prévue au contrat.

Contrats conclus en dehors du cadre strict de l'article L/1531_1 CGCT :

Rappel des dispositions

L'article L.1531-1 du Code général des collectivités territoriales dispose en son alinéa 3 que « Ces sociétés [publiques locales] exercent leurs activités exclusivement pour le compte de leurs actionnaires et sur le territoire des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales qui en sont membres ».

La directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics a repris dans son considérant 32 les deux conditions susvisées et a fixé à un minima de 80 % le seuil des activités devant être consacrées à l'exécution des missions qui ont été confiées par la ou les collectivités qui détiennent la personne morale contrôlée.

L'article L2511-1 du Code de la Commande Publique, issu de la transposition de cette directive en droit interne, définit alors les contrats de quasi-régie comme des « marchés publics conclus par un pouvoir adjudicateur, y compris lorsqu'il agit en qualité d'entité adjudicatrice, avec une personne morale de droit public ou de droit privé lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- 1° Le pouvoir adjudicateur exerce sur la personne morale concernée un contrôle analogue à celui qu'il exerce sur ses propres services ;
- 2° La personne morale contrôlée réalise plus de 80 % de son activité dans le cadre des tâches qui lui sont confiées soit par le pouvoir adjudicateur qui la contrôle, soit par d'autres personnes morales que celui-ci contrôle, soit par ce pouvoir adjudicateur et d'autres personnes morales que celui-ci contrôle;
- 3° La personne morale contrôlée ne comporte pas de participation directe de capitaux privés au capital, à l'exception des formes de participation de capitaux privés sans capacité de contrôle ou de blocage requises par la loi qui ne permettent pas d'exercer une influence décisive sur la personne morale contrôlée.

Un pouvoir adjudicateur est réputé exercer sur une personne morale un contrôle analogue à celui qu'il exerce sur ses propres services, s'il exerce une influence décisive à la fois sur les objectifs stratégiques et sur les

décisions importantes de la personne morale contrôlée. Ce contrôle peut également être exercé par une autre personne morale, qui est elle-même contrôlée de la même manière par le pouvoir adjudicateur »

Ce contrôle analogue peut également être exercé conjointement avec d'autres pouvoirs adjudicateurs , comme cela est le cas au sein de la SPL Energies Réunion. Les contrats de prestations intégrées conclus par la SPL Energies Réunion avec ses actionnaires sont ainsi autrement appelés contrats ou marchés de quasi-régie.

A la lumière de la jurisprudence européenne, 20% des activités réalisées par une société publique locale seraient ainsi susceptibles d'être réalisées pour le compte de partenaires non-actionnaire, sur le marché concurrentiel.

La circulaire du 29 avril 2011 relative au régime juridique des sociétés publiques locales et des sociétés publiques locales d'aménagement précise ainsi également que « contrairement aux SEML, les SPL et les SPLA ne peuvent pas intervenir pour le compte de personnes publiques ou privées non actionnaires, même dans le respect des règles de la commande publique et même à titre accessoire. ». La relation « in house », au sens de ladite circulaire suppose « un lien de dépendance institutionnel très fort [entre la société publique locale et ses actionnaires], excluant l'autonomie de [la société publique locale] ». La circulaire confirme que « Les SPL et les SPLA ne sont donc pas autorisées à exercer, même de manière très marginale, des activités pour le compte d'autres opérateurs. ».

Conclusions:

HDM

La participation de la SPL à des appels à projets qui ne sont pas lancés par l'un de ses actionnaires ou dont la réponse ne se fait pas en partenariat avec l'un de ses actionnaires semble incertaine juridiquement.

Une telle participation pourrait être interprétée comme contraire à l'article L1531-1 du Code général des collectivités territoriale qui impose aux sociétés publiques locales de n'exercer leurs activités que pour le compte de leurs actionnaires.

Cette position a été rappelée par le Directeur juridique lors du CA du 7 décembre 2020 (page 34 du PV).

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 11 ans
- * Installations techniques : Néant
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 11 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 5 ans
- * Matériel informatique : 1 à 5 ans
- * Mobilier: 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

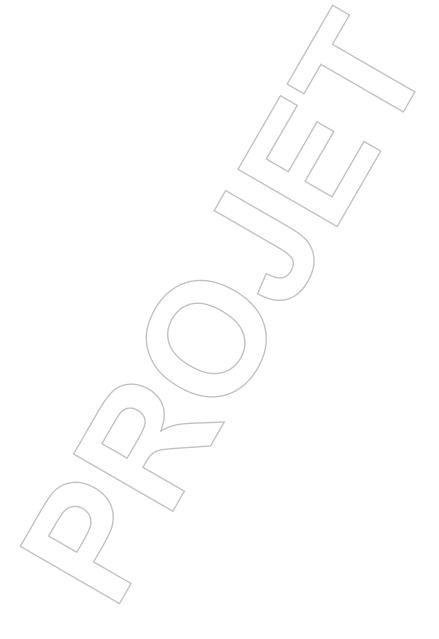
Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.



Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles - Terrains - Constructions sur sol propre	27 130 27 130			27 130 27 130
Constructions sur sol d'autrui Instal.générales, agencements et aménagements constr Instal.techniques, matériel et outillage industriels	91 774 6 493	7	90 804	970 6 493
Installed iniques, materiel et outiliage industriels Installgénérales, agencements aménagements divers Matériel de transport	26 791	108 292	11 166	123 917
 Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes 	361 457	54 889	24 450	391 896
Immobilisations corporelles	486 515	163 180	126 419	523 276
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	70 490	49 442	70 113	49 819
Immobilisations financières	70 490	49 442	70 113	49 819
ACTIF IMMOBILISE	584/135	212 623	196 532	600 225

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		163 180	49 442	212 623
Apports		^		
Créations			7	
Réévaluations		/ <		
Augmentations de l'exercice		163 1/80	49 442	212 623
Ventilation des diminutions		\nearrow		
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant		////	^	
Cessions		/ /26 /19	70 113	196 532
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		126 419	70 113	196 532

Amortissements des immobilisations

Au début de	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
Texercice			I EXELCICE
27 130			27 130
27 130			27 130
onetrue 79 539	12 188	90.804	923
		30 004	6 167
		11 166	18 777
17 540	11 337	11 100	10 111
318 574	40 155	24.450	334 279
310 374	40 133	24 430	334 27 9
404 004	05.000	400 440	000 4 47
421 284	65 282	126 419	360 147
448 415	65 282	126 419	387 277
	27 130 27	27 130 27 130 27 130 27 130 28 12 188 5 226 941 17 946 11 997 318 574 40 155 421 284 65 282	27 130 27 130 27 130 27 130 onstruc. 79 539 12 188 90 804 5 226 941 17 946 11 997 11 166 318 574 40 155 24 450 421 284 65 282 126 419

Actif circulant

Etat des créances

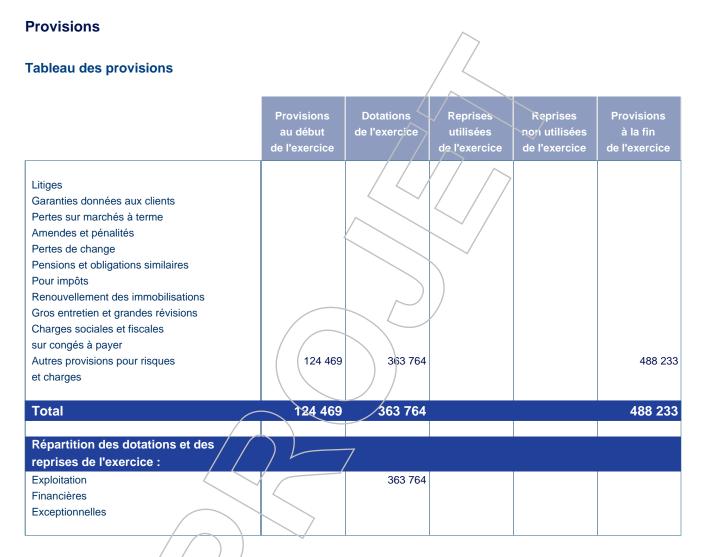
Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 416 240 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	/		
Créances rattachées à des participations Prêts Autres	49.819		49 819
Créances de l'actif circulant :	/7 ,		
Créances Clients et Comptes rattachés Autres Capital souscrit - appelé, non versé Charges constatées d'avance	1 501 500 842 387 22 534	842 387	
Total	2 446 240	2 366 421	49 819
Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice			
Les créances sont évaluées pour leur valeur nom	ninale.		
			Montant
Clients - fact a etablirs ljss			1 332 599 21 766
Total			1 354 365

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 993 967 EURO décomposé en 37 392 titres d'une valeur nominale de 26,58 EURO.



Les provisions pour risques et charges à la clôture concernent :

- Le sinistre survenu en janvier 2021 sur la centrale hydraulique de Bras des Lianes : 124 470€ ;
- Les litiges prud'homaux de deux salariés pour 361 147€ en prenant en compte la fourchette haute du risque donnée par le cabinet d'avocat en charge des affaires ;
- La résiliation du mandat cadastre solaire de 2 617€ (convention de mandat n°2018-1736).

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 292 979 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*) Autres emprunts obligataires (*) Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 1 an au maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine Emprunts et dettes financières divers (*) (**) Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (**) Produits constatés d'avance	97 023 155 269 586 883 1 218 090 235 714	18 347 155 269 586 883 1 218 090 235 714	78 677	
Total	2 29 2 979	2 2/14 303	78 677	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice (*) Emprunts remboursés sur l'exercice (**) Dont envers les associés	100 000 143 315			

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - factures non/parvenu	38 514
Dettes prov. conges payes	153 913
Charges sur conges a payer	58 277
Autres dettes sociales	6 614
Taxe formation	8 248
Taxe effort construction	10 668
Etat - autres charges a payer	8 007
R.r.r. a accorder et avoirs etabl.	311 384
Total	595 624

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	22 534		
Total	22 534/	\nearrow	
Produits constatés d'avance			
	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	235 714		
Total	235.714		
	7		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activi	té	31/12/2023
Etude et prestation Prestations mandat - rémunération Prestation d'intérêt général Divers		4 771 763 94 622 78 713 272
TOTAL		4 945 369

Remarques:

- Le CPI n° P-1-2024-03 (écosolidaire 2024) n'était pas signé sur l'exercice 2023. Cependant, des travaux ont été engagés sur l'exercice, gérérant ainsi une facture à établir de 146 112€;
- Les subventions perçues sur l'exercice sont de 337 130 Euros.

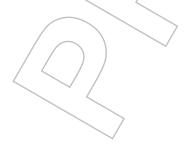
Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 14 620 EURO

Honoraire des autres services : 3 200 EURO

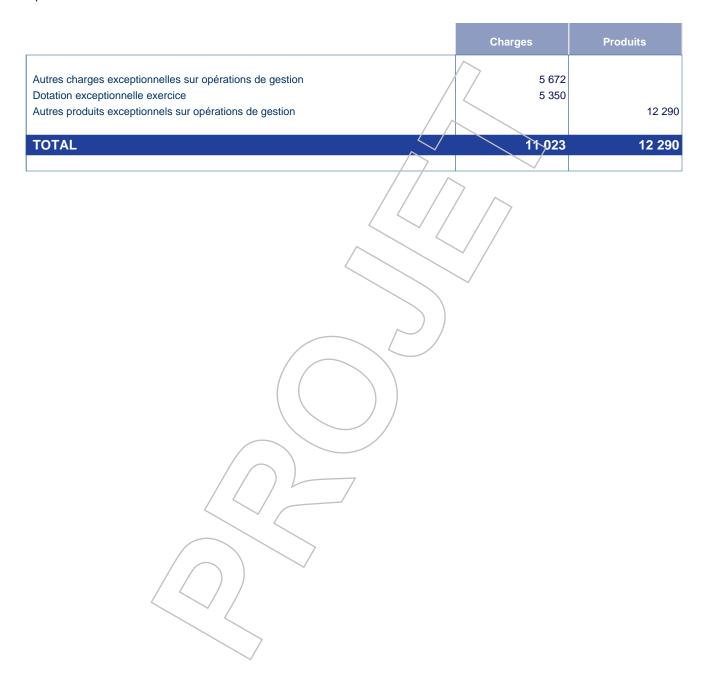


Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 60 personnes.



Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 173 534 EURO

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

L'engagement retraite calculé au 31 décembre 2023 s'élève à 173 534 Euros.

Les hypothèses actuarielles retenus sont :

- Taux d'actualisation à 3.2% (contre 3.75% au 31 décembre 2022) ;
- Age de départ à la retraite 65-67 ans (départ à taux plein)
- Taux de croissance des salaires à 1%
- Table de mortalité retenu INSEE 2024
- Rotation du personnel faible.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



24

Opération de mandat -

Tableau de suivi

Tableau de suivi des dépenses et avances sur les opérations de mandat

Actionnaire /		Désignation	Date signature	Avances	Dépenses	Solde
CIVIS	MOBIL	TE ELECTRIQUE SOLAIRE SUR LA FLOTTE	2017	280 725	278 946	1 779
GIP BOIS ROUGE	AMO\R	EALISATION D'UNE CENTRALE ETM	2017	138 230	139 940	- 1 711
REGION	CENT/F	ALE HYDRAULIQUE BRAS DES LIANES	2019	381 255	292 243	89 012
REGION	CADAS	TRE SOLAIRE	2019	89 849	87 232	2 617
		Total		890 058	798 361	91 698

Les conventions de mandat :

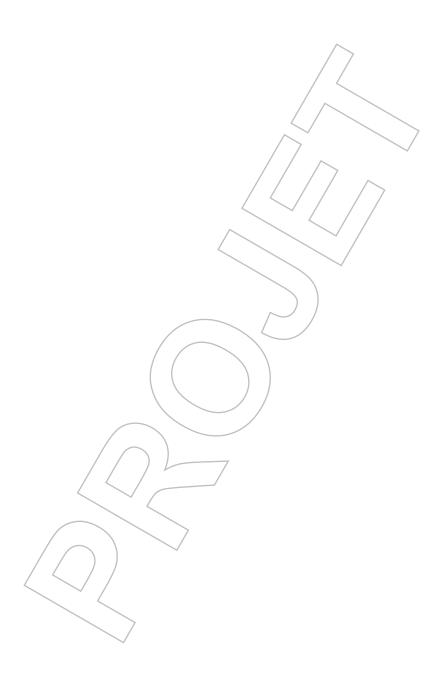
- n°2014-0729 relative à l'opération de conception, réalisation et mise en service d'une unité de méthanisation pilote sur le lycée agricole de Saint-Joseph;
- n° 2014-0728 relative à l'opération de conception, réalisation et mise en service d'une unité de gazéification au sein du lycée agricole de Saint-Paul. ont été résiliés par la REGION REUNION en date du 5 decembre 2022. Les indemnités forfaitaires de résiliation ont été reconnus en résultat en 2022. A la clôture de l'exercice 2022, le montant à rembourser par la SPL Horizon Réunion à la Région Réunion au titre de la partie investissement pour le mandat n°2014-0729 etait de 142 835 Euros et de 539 928 Euros pour le mandat n°2014-0729. Ces sommes ont été remboursées par la SPL en février 2023.

Hormis la convention de mandat n° 2019-0450 relative à la centrale hydraulique bras des lianes, toutes les autres conventions de mandat sont en cours de résiliation.

Les décomptes de résiliation de ces dernières seront réalisées sur l'exercice 2024.



Etats Complémentaires



Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2023	%	31/12/2022	%	Ecart €	%
Ventes de marchandises						
Achats de marchandises						
Variation stocks de marchandises						
Marge commerciale						
Ventes de produits finis et travaux						
Ventes de services	4 945 369	100.00	5 017 249	100,00	-71 880	-1,43
Production stockée		,				.,
Production immobilisée						
PRODUCTION EXERCICE	4 945 369	100.00	5 017 249	100.00	-71 880	-1,43
Achats matières et consommables		,		,		-,
Variation stocks de matières			_			
Sous-Traitance	185 362	3,75	148 964	2,97	36 399	24,43
Marge de production	4 760 007	96,25	4 868 286	7 97,03	-108 279	-2,22
		/ /				
ACTIVITE	4 945 369/	100,00	5 017 249	100,00	-71 880	-1,43
MARGE GLOBALE	4 760 007	96,25	4 868 286	97,03	-108 279	-2,22
Autres achats et charges externes	1 093 530	22,11	176 703	23,45	-83 172	-7,07
VALEUR AJOUTEE	3 666 476	74,14	3 691 583	73,58	-25 107	-0,68
Subventions d'exploitation	337 130	6,82	497 602	9,92	-160 472	-32,25
Impôts & taxes	99 472	2,01	133 834	2,67	-34 361	-25,67
Salaires	2 396 014	48,45	2 493 581	49,70	-97 567	-3,91
Charges sur salaires	939 726	19,00	971 638	19,37	-31 912	-3,28
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	568 394	11,49	590 132	11,76	-21 738	-3,68
Autres produits , Reprise amortissements	44 408	0,90	125 037	2,49	-80 630	-64,48
Autres Charges	36 793	0,74	16 257	0,32	20 536	126,33
Dotations amortissements et provisions	423 695	8,57	117 571	2,34	306 124	260,37
RESULTAT D'EXPLOITATION	152 314	3,08	581 342	11,59	-429 028	-73,80
Opérations en commun						
Produits financiers			70		-70	-100,00
Charges financières	3 045	0,06	7 982	0,16	-4 937	-61,85
Résultat financier	-3 045	-0,06	-7 912	-0,16	4 868	-61,52
RESULTAT COURANT	149 269	3,02	573 430	11,43	-424 161	-73,97
Produits exceptionnels	12 290	0,25	7 350	0,15	4 940	67,21
Charges exceptionnelles	11 023	0,22	20 758	0,41	-9 736	-46,90
Résultat exceptionnel	1 268	0,03	-13 408	-0,27	14 676	-109,46
Impôts sur les bénéfices et participation						
RESULTAT NET	150 537	3,04	560 022	44.40	-409 485	-73,12

Détail actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
20500000 - Logiciels brevets marques licences	27 130		27 130	27 130
28050000 - Amort. concessions et droits		27 130	-27 130	-27 130
	27 130	27 130		
Immobilisations corporelles				
Constructions		_		
21450000 - Agencement amenagement	970		970	91 774
28145000 - Amort agencemt construct°		923	-923	-79 539
	970	923	47	12 235
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
21540000 - Materiel industriel	6 493		6 4 93	6 4 93
28154000 - Amortissement mat		6 167	-6 167	-5 226
	6 493	6 167	326	1 267
Autres immobilisations corporelles		$\overline{}$		
21810000 - Installations generales	/ 123 91/7		123 917	26 791
21830000 - Materiel de bureau & informatique	291 260	/ / /	291 260	282 710
21840000 - Mobilier	100 636		100 636	78 747
28181000 - Amort. installations generales		/ / 18 777	-18 777	-17 946
28183000 - Amort. materiel de bureau & info.		252 359	-252 359	-244 514
28184000 - Amort. mobilier		81 921	-81 921	-74 060
	515 814	353 057	162 757	51 729
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières				
27500000 - Depots et cautionnements verses	49 819		49 819	70 490
	49 819		49 819	70 490
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	600 225	387 277	212 948	135 720
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
40910000 - Fournisseurs - avances et acomptes	22 061		22 061	1 008
	22 061		22 061	1 008
Créances / /)	7			
Clients et comptes rattachés				
41100000 - Clients	168 901		168 901	613 781
41810000 - Clients - fact a etablirs	1 332 599		1 332 599	873 594
Tro roose Shorte ract a stability	1 501 500		1 501 500	1 487 375
Autres créances	1 001 000		1 001 000	1 407 070
40100000 - Fournisseurs	6 596		6 596	45 338
42100000 - Personnel - remunerations dues	0.090		0 390	273
42500000 - Personnel - avances et acomptes	860		860	1 372
43770000 - Tickets restaurant	332		332	108
43870000 - Tickets restauram 43870000 - Ijss	21 766		21 766	20 731
,	21700		21700	46 163
44170010 - Ademe 44562190 - Tva ded. sur immo.	460		460	40 103
44566190 - Tva ded. sur Immo. 44566190 - Tva ded s/b&s	8 853		8 853	
				E 40
44586000 - Tva/fact non parvenues	5 044		5 044	5 137
44700000 - Autres impots et vers.assim	117		117	070 0 ::
46600006 - Civis mandat 2017 01	278 946		278 946	278 946
46600008 - Gie mandat n°1	139 940		139 940	139 940
46600009 - Pdp mandat 2018/02				867

Détail actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
46600010 - Region mandat 20190450 bdl	292 243		292 243	270 248
46600011 - Region cm 20181736 cadastre solaire	87 232		87 232	87 232
	842 387		842 387	896 356
Divers				
Disponibilités				
51211000 - Banque crca cpte courant	1 894 236		1 894 236	2 419 319
51250000 - Banque compte investissement	108 434		108 434	746 110
53000000 - Caisse	2		2	2
	2 002 673		2 002 673	3 165 431
Charges constatées d'avance (3)		/ /		
48600000 - Charges constatees d'avance	22 534		22 534	22 612
	22 534	_	22 534	22 612
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 391 154		4 391 154	5 572 781
TOTAL GENERAL	4 994 380	387-277	4 604 103	5 708 501



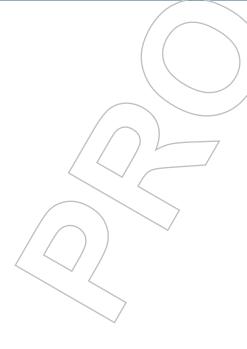
Détail passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
10130000 - Capital souscrit appele verse	993 967	993 967
10 100000 Suprial doublin appoin voido	993 967	993 967
Réserve légale	000 001	000 00.
10611000 - Réserve légale proprement dite	33 919	
	33 919	
Report à nouveau		
11000000 - Report à nouveau solde créditeur	644 467	118 36
/ /	644 467	118 36
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	150 537	560 02
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 822 890	1 672 353
AUTRES FONDS PROPRES	\	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	\	
15800000 - Autres provisions pour charges	488 233	124 46
	488 233	124 46
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	488 233	124 469
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
16400000 - Emprunts credit agricole dailly		140 33
16410000 - Emprunt ca 00001037614	97 023	
	97 023	140 33
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	116 755	241 23
40810000 - Fournisseurs - factures non parvenu	38 514	19 16
	155 269	260 39
Dettes fiscales et sociales		
42100000 - Personnel - remunerations dues	6 951	
42200000 - Comite d'entreprise, d'etablissemen	4 794	5 38
42820000 - Dettes prov. conges payes	153 913	146 69
43100000 - Urssaf	129 772	122 28
43720000 - Crp	24 839 30 516	23 37 35 75
43732000 - Retraite non cadres (arroe) 43780000 - Contribution adesatt	474	35 75 48
43820000 - Contribution agesati 43820000 - Charges sur conges a payer	58 277	53 66
4386 - Autres dettes sociales	6 614	4 48
43860002 - Taxe formation	8 248	5 87
43860003 - Taxe effort construction	10 668	10 88
44170090 - Edf	30 000	121 38
44210000 - Prélèvements à la source (ir)	4 366	9 67
44551000 - Tva a decaisser	14 795	102 43
44566190 - Tva ded s/b&s		2 93
44571000 - Tva collectee		6 37
44571190 - Tva coll. ventes a 8.5 %	13 066	41 74
44580000 - Tva a regulariser	751	75
44587000 - T.v.a/fact a etablir	80 832	66 24
44700000 - Autres impots et vers.assim		1 83
44860000 - Etat - autres charges a payer	8 007	20 09

31

Détail passif

	31/12/2023	31/12/2022
	586 883	782 361
Autres dettes		
41100000 - Clients	427	427
41980000 - R.r.r. a accorder et avoirs etabl.	311 384	63 532
46600102 - Artmur - imageen	16 22 1	
46700002 - Region mandat 20140728		142 835
46700003 - Region mandat 20140729		539 928
46700006 - Civis mandat civis/2017/01	280 725	280 725
46700008 - Gie mandat n°1	138 230	138 230
46700009 - Pdp mandat 2018/02		867
46700010 - Region mandat 20190450	381 255	246 898
46700011 - Region cm 20181736 cadastre solaire	89 848	89 848
46700102 - Artmur - imageen		161 964
46700103 - Artmur - solner		186 757
	1 218 090	1 852 010
Produits constatés d'avance (1)	/	
48700000 - Produits constates d'avance	235 714	876 570
	235 714	876 570
TOTAL DETTES	2 292 979	3 911 678
TOTAL GENERAL	4 604 103	5 708 501
(1) Dont à plus d'un an (a)	78 677	
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 214 303	3 911 678
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Détail du compte de résultat

	31/12/23	31/12/22	Ecart €	%
Produits d'exploitation				
Production vendue (services)				
70600000 - Formation exo	-2 879	2 879	-5 758	-200,00
	4 774 642	4 599 729	-5 758 174 912	3,80
70602000 - Etudes et prestation 8.5% 70603000 - Prestations mandat remunera	94 622	163 792	-69 170	-
	78 713			-42,23
70604000 - Prestations int generale		250 649	-172 136	-68,62
70800000 - Produits des activités annexe	272	E 047 040	272	4.40
	4 945 369	5 017 249	-71 880	-1,43
Chiffre d'affaires net	4 945 369	5 017 249	-71 880	-1,43
Subventions d'exploitation				
74000200 - Subvention ademe		9 646	-9 646	-100,00
74000300 - Subvention sidelec	6 965	33 035	-26 069	-78,92
74000500 - Subvention edf	302 822	242 030	60 793	25,12
74000520 - Subvention edf - ombre		/ / 137 190	-137 190	-100,00
74000900 - Tco		/ / / 4 608	-4 608	-100,00
74011000 - Asp/cui-cae	19 667	49,833	-30 166	-60,53
74100000 - Subventions asp contrats aide	7 675		-13 585	-63,90
	337 130	497 602	-160 472	-32,25
Autres produits	33,155	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	.002	02,20
75800000 - Produits divers de gestion cou	16	17	-1	-5,57
78150000 - Reprises sur provisions exploi	10	32 434	-32 434	-100,00
79100000 - Transferts de charges exploit		42 488	-42 488	-100,00
79100100 - Prise en charge formation	3 509)]	3 509	100,00
79110000 - Avantages en nature	40 883	50 099	-9 216	-18,40
79 1 10000 - Avantages en hature	44 408	125 037	-80 630	-76,40 -64,48
Total produits d'exploitation	5 326 907	5 639 888	-312 982	-5,55
Observed Manuals Marketine				
Charges d'exploitation				
Autres achats & charges externes		/		
60400000 - Achats etudes/prestations ser	164 505		15 541	10,43
60500000 - Achats materiels, equip, travx	20 858		20 858	
60610000 - Electricite	9 910		-112	-1,12
60610100 - Eau	684		-247	-26,51
60612100 - Carburant srpp	38 258	44 919	-6 661	-14,83
60612200 - Carburant autre	1 237	450	787	174,85
60630000 - Fourniture entre petit equ	7 696	12 477	-4 781	-38,32
60640000 - Fournitures administratives	4 225	3 685	540	14,66
60680000 - Autres materes et fournitures	53	639	-586	-91,73
61100000 - Sous-traitance generale	10 031	7 490	2 541	33,93
61300000 - Locations	573		573	
61320000 - Location immobiliere	256 986	284 146	-27 160	-9,56
61320005 - Location archives (compros)	11 047	5 019	6 028	120,10
61350000 - Location photocopieurs	37 797	39 571	-1 774	-4,48
61351000 - Location fontaine eau	2 146	3 181	-1 035	-32,53
61352000 - Location serveur	319	762	-442	-58,07
61352200 - Location mobiliere vehicules	200 569	265 569	-64 999	-24,48
61400000 - Charges locatives et copropri	28 188	18 105	10 084	55,70
61520000 - Entr. repar. biens immob.	44 472	41 952	2 520	6,01
61551000 - Entretien&reparation vehicule	30 461	22 870	7 591	33,19
61561000 - Maintenance informatique	32 319		6 810	26,70
61562000 - Maintenance alarme	5 757	1 613	4 143	256,85

Détail du compte de résultat

	31/12/23	31/12/22	Ecart €	%
61600000 - Assurrance local	7 329	7 032	297	4,23
61630000 - Assurance vehicule	16 634	23 647	-7 013	-29,66
61810000 - Documentation (livres)	4 288	6 380	-2 091	-32,78
61810001 - Documentation (abt)	5 652	23 838	-18 187	-76,29
61850000 - Frais de colloque et seminaire	3 520	25 487	-21 967	-86,19
62110000 - Personnel interimaire	43 183	7 014	36 168	515,63
62260001 - Honoraires expert comptable	37 842	30 356	7 486	24,66
62260002 - Honoraires commissaire aux	17 830	14 600	3 230	22,12
62260003 - Honoraires avocats	28 628	28 078	550	1,96
62260200 - Honoraires autres	76 184	/ 33 624	42 560	126,58
62270000 - Frais actes contentieux	629	/ / 762	-133	-17,45
62280000 - Divers	5 988	/ /	5 988	
62300000 - Publicite, publications, relatio	17 009	58 439	-41 430	-70,90
62310000 - Annonces et insertions	2 693	8 802	-6 110	-69,41
62320000 - Adplay site internet		5 828	-5 828	-100,00
62330000 - Foires et expositions	4 162	20 488	-16 326	-79,69
62340000 - Cadeaux a la clientele		9 703	-9 703	-100,00
62410000 - Transports sur achats	50	/ / / 546	-496	-90,84
62500000 - Deplacements, missions, rece	/8	/ / / /16	·-8	-52,11
62510000 - Frais de voyages deplacemen	7266	/ / / 964	5 302	269,99
62560207 - Indemnites kms administrateu	1 818		1 818	
62560209 - Indemnites kms salaries	7 916	535	7 381	NS
62561000 - Frais mission direction	5.887	/7 916	-2 029	-25,64
62563000 - Frais mission technique	4 062	6 560	-2 4 98	-38,08
62570000 - Receptions	12 685	7 921	4 764	60,14
62600000 - Frais postaux et de telecomm	5 127	4 347	780	17,94
62600100 - Internet portail2 121681518		270	-270	-100,00
62600200 - Internet mrst 115470066		24	-24	-100,00
62620000 - Mobiles sfr	20 709	29 305	-8 596	-29,33
62620001 - Fixe la mare 0262 97 39 52	500	453	47	10,41
62620002 - Fixe mrst 0262 92 29 21	805	851	-46	-5,36
62620006 - Fixe portail2 0262 44 57 00	5,687	3 727	1 960	52,58
62620007 - Fixe portail2 0262 55 92 31	364	329	35	10,67
62620009 - Fixe portail2 0262 45 26 52	262	329	-67	-20,47
62620010 - Fixe portail2 0262 96 59 55	995	1 685	-691	-40,99
62620011 - Fixe savannah 0262 49 46 46	25	1 419	-1 394	-98,27
62620013 - Fixe savannah 0262 22 97 15		441	-426	-96,49
62620015 - Fixe mrst 02 62 37 94 68	1 054	928	126	13,62
62620016 - Fibre portail2 0262 96 55 79	1 009	748	261	34,91
62620017 - Fibre savannalı 0262 44 62 2	-36	898	-934	-103,97
62620018 - Orange abt 27/01 au 26/02/20	1 023	929	95	10,20
62700000 - Frais bançaires	5 237	4 2 1 6	1 021	24,23
62810000 - Cotisation arer autre structure	16 763	7 360	9 404	127,77
	1 278 893	1 325 666	-46 773	-3,53
Impôts, taxes et vers. assim.				
63310000 - Formation professionnelle	12 106	19 877	-7 770	-39,09
63330000 - Formation professionnelle	29 517	28 496	1 022	3,59
63340000 - Part. a l'effort a la constructio	10 667	10 885	-218	-2,00
63350000 - Taxe apprentissage	16 119	16 448	-329	-2,00
63511000 - CFE	18 723	28 636	-9 913	-34,62
63513000 - Impot taxe ordures	2 734	3 825	-1 091	-28,53
63513100 - Impots fonciers	7 835	11 810	-3 975	-33,66
63514000 - Tvs	1 771	13 858	-12 087	-87,22
	99 472	133 834	-34 361	-25,67

Détail du compte de résultat

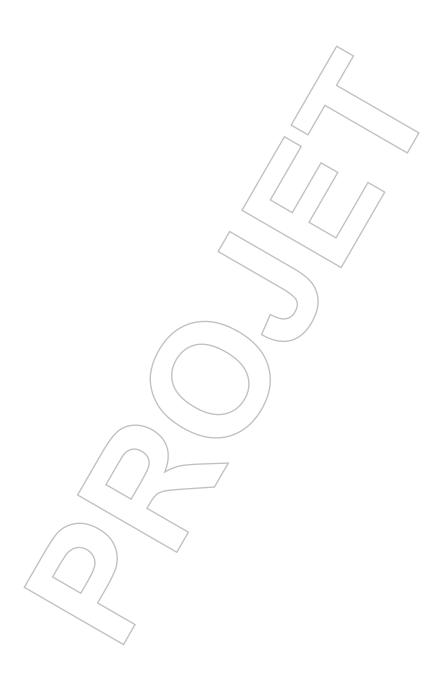
	31/12/23	31/12/22	Ecart €	%
Salaires et Traitements				
64111000 - Salaires appointements	2 153 941	2 187 4 25	-33 484	-1,53
64120000 - Conges payes	7 2 1 8	5 543	1 675	30,22
64130000 - Primes et gratifications	176 381	178 772	-2 391	-1,34
64140000 - Avantage en nature	40 883	50 099	-9 216	-18,40
64141000 - Indem.legale de licenciemt ns	17 591	71 743	-54 151	-75,48
-	2 396 014	2 493 581	-97 567	-3,91
Charges sociales				
64510000 - Urssaf	547 560	565 790	-18 230	-3,22
64532000 - Cot. caisse retraite salaries	152 074	/168 214	-16 141	-9,60
64533000 - Cot. prevoyance	43 364	39 003	4 362	11,18
64540000 - Cot. pole emploi	88 261	90 761	-2 500	-2,75
64550000 - Charges soc sur provisions	4 614	-3 544	8 158	-230,17
64580000 - Contribution adesatt	474	484	-10	-1,98
64710000 - Tickets restaurants	44 141	51 618	-7 477	-14,49
64740000 - Verst autres oeuvres sociales	18 255	18 625	-370	-1,99
64750000 - Cotisations intermetra	5 765	6 143	-378	-6,15
64800000 - Autres charges du personnel	35 219	/ / / 34 545	674	1,95
	939 72/6	971 638	-31 912	-3,28
Amortissements et provisions	_	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		
68112000 - Dot/amort. immob. corporelles	59 931	69 015	-9 084	-13,16
68150000 - Prov pr risque et ch. d expl.	363 764	48/556	315 208	649,16
	423 695	1/17 571	306 124	260,37
Autres charges				
65100000 - Redevances /concessions, br	35 391	16 237	19 154	117,97
65300000 - Jetons de présence	1 200		1 200	
65800000 - Charges de gestion courante	202	20	182	928,44
	36 793	16 257	20 536	126,33
Total charges d'exploitation	5 174 593	5 058 546	116 047	2,29
RESULTAT D'EXPLOITATION	152 314	581 342	-429 028	-73,80
Produits financiers	102 3) 4	301 342	-423 020	-10,00
		70	70	400.00
76800000 - Autres produits financiers		70	-70	-100,00
		70	-70	-100,00
Charges financières				
66116000 - Interet emprunts dettes etab c	/ 1 095		1 095	
66150000 - Interets des comptes courants		1 700	-1 700	-100,00
66800000 - Frais dailly	1 950	6 282	-4 332	-68,96
	3 045	7 982	-4 937	-61,85
RESULTAT FINANCIER	-3 045	-7 912	4 868	-61,52
RESULTAT COURANT avant impôt	149 269	573 430	-424 161	-73,97
Produits exceptionnels				
_	40.000	7.050	4.040	67.04
77180000 - Autres produits exceptionnel	12 290	7 350	4 940	67,21
	12 290	7 350	4 940	67,21
Charges exceptionnelles				
67120000 - Penalites amendes fiscales et		94	-94	-100,00
				70 55
67180000 - Autres charges exceptionnelle	5 672	20 664	-14 992	-72,55
67180000 - Autres charges exceptionnelle 68710000 - Dotation exceptionelle exercic	5 672 5 350	20 664	-14 992 5 350	-72,55

Détail du compte de résultat

	31/12/23	31/12/22	Ecart €	%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 268	-13 408	14 676	-109,46
BENEFICE OU PERTE	150 537	560 022	-409 485	-73,12



Documents Fiscaux



IMPÔT SUR LES SOCI	
D 1 (11 (000)	2024
Exercice ouvert le 01/01/2023 et clos le 31/12/2023 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime simplifié d'imposition Régime Réel normal X
Si PME innovantes, cocher la case	Regime Reel normal 22
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport p	naritime), cocher la case
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU	
SIRET 7 9 5 0 6 4 6 5 8 0 0 0 1 1	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
1 Rue Galabé BAT A QUART AFFAIRE TAMARIN PORTAIL	
97424 SAINT LEU	
REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la soci	été mère:
Г	
B ACTIVITE	SIRET
Activités exercées Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclar	
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal	Déficit 0
	le cession, de concession ou de sous–concession, des its de propriété industrielle assimilés au taux de 10%
2 Plus-values	its de propriété industrielle assimilés au taux de 10%
2 Plus–values	PV à long terme imposables à 15 %
	ong teme PV exonérées art. 238 quindecies
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations	nes a oraș — a construire de la construi
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Reprise d'entreprise Bassins urbains à dynamiser Zones franches d'activités	
en difficulté, art. 44 septies (BUD), art 44 sexdecies art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements Zone de développement Bénéfice ou déficit exonére immobiliers cotées (indiquer + ou seion le ca	
Zone de revitalisation rurale,	Bassin d'emploi à
art. 44 quindecies	redynamiser, art. 44 duodecies
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivranc 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étr	-
2. Au titre des revenus auxqueis est attache, en vertu d'une convention inscale conclue avec un Etat etr territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentaif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	anger, un territoire ou une collectivite
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.not	ice de la déclaration n°2065)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
G ENTREPRISES SOUMISÉS OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECL	
Si vous êtes concerné par ce cadre, yeuillez saisir les informations sur la page complémentaire du	formulaire 2065.
H COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logicie	el utilisé : SAGE 100
Nom et coordonnées ECF	Viseur conventionné Visa : CGA
- du comptable : SASU HDM SUD 77 rue Luc Lorion 97851 ST PIERRE CEDEX	<i>Tél</i> ; +262 618 702
– du conseil :	
	Tél ;
- du CGA ou du viseur	
– du CGA ou du viseur conventionné : – N° d'agrément :	181;
j 1. 5 sg.c.men.	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

 N° 2065 bis-SD 2024

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts) RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS Montant global brut des distributions (1) Payées par la société elle-même Payées par un établissement chargé du service des titres Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)(2) Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes (d) (e) Montant des distributions (f) autres que celles visées en (a), (g) (b), (c) et (d) ci–dessus (3) (h) Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI⁽⁴⁾ (i) Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (j) Montant des revenus répartis (5) Total (a à h) RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) Pour les S.A.R.L. Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : SARL – tous les associés; Nombre Montant des sommes versées SCA – associés gérants ; de parts à titre de frais professionnels à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; Année au sociales à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 appartenant - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou cours de laquelle le à chaque associé en coparticipants. versement Indemnités Indemnités toute pro-priété ou en a été effectué Remboursements Remboursements forfaitaires forfaitaires usufruit 3 6 8 **DIVERS** * NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre) * ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a) RÉMUNÉRATIONS Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b) MVLT imposées à 15 % à 19 % à0% MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

		de l'entreprise 1 Rue Galabé 97424 SAINT LEU SIRET* 7 9 5 0 6 4 6 5 8 0 0 0 1 1				Durée de l'exercio	Néant _	*
. 141							Exercice N clo	
				Brut		Amortissements, provisions	Net	
		Capital souscrit non appelé (I)	AA	1		2	3	_
	ES	Frais d'établissement *	AB		AC			_
	ORELLI	Frais de développement *	CX					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Concessions, brevets et droits similaires	AF	0.7.1				_
	ONS IN	Fonds commercial (1)	AH	27 13		27 130		_
	LISATI	Autres immobilisations incorporelles	-		AI			
	IMOBII	•	AJ		AK	+		
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM			_
ж.	KELLES	Terrains	AN	/	AO			
BILIS	ORPOF	Constructions Installations techniques, matériel et	AP		69 AQ			4
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	outillage industriels	AR	6 49	92 AS	7 - 11	3	32
TIFI	CISATI	Autres immobilisations corporelles	AT	/515/8	}		162 7	15
AC	IMOBII	Immobilisations en cours	AV	/ / / /	A.W			
		Avances et acomptes	AX		AY	./		
	ŒS (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	cs		r'acr	,		
	ANCIE	Autres participations	CU		CV	,		
	4S FIN/	Créances rattachées à des participations	ВВ		ВС			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	OBILIS	Prêts	BF		BG			
	IMM	Autres immobilisations financières*	вн	49 83	19 BI		49 8	31
		TOTAL (II)	BJ	600 2	25 BK	387 276	212 9	94
		Matières premières, approvisionnements	BL		BM	I		
	*	En cours de production de biens	BN		BO			
	STOCKS *	En cours de production de services	B₽		BQ			
	ST	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
LANI		Marchandises	вт		BU	,		
ACTIF CIRCULANT		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	22 0			22 0	_)6
TIFC	SE	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 501 50			1 501 5	
AC	CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	842 3			842 3	
	CRI	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ	012 30	CC		012	
	S	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
	DIVERS	Disponibilités	CF	2 002 6'			2 002 6	
		Charges constatées d'avance (3)*	СН					
	_	TOTAL (III)	CJ	22 5:			22 5	
se	de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	4 391 1	54 CN		4 391 1	.5
Compt	gular		1					_
J	de ré		CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			14		_
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) (1) Pont droit au bail : (2) part à moins d'un an des	CO	4 991 3'	79	1A 387 276	4 604 1	. 0
Ren	vois:	(1) Dont droit au bail : (2) part à mons d'un air des immobilisations financières nettes	CP			(3) Part à plus d'un an CR		



Dé	signa	tion de l'entreprise SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU		Néant *
				Exercice N
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :993_967)	D	993 967
	İ	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	D	OB
	-	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	D	oc
	-	Réserve légale (3)	D	OD 33 919
	S E	Réserves statutaires ou contractuelles	D	DE
	KOP,	Réserves réglementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	D	OF
	CAPITAUX PROPRES	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	D	oG
	JI A	Report à nouveau	D	OH 644 466
	<u> </u>	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	D	OI 150 537
		Subventions d'investissement	D	Ŋ
		Provisions réglementées *	D	ok
		TOTAL (I)	D	1 822 890
spue	s.	Produit des émissions de titres participatifs	D)M
Autres fonds	ropre	Avances conditionnées	D	ON
Aut	14	TOTAL (II)	D	00
suc	ses	Provisions pour risques	D)P
Provisions	charg	Provisions pour charges	D	Q 488 232
Pr	e t	TOTAL (III)	D	OR 488 232
		Emprunts obligataires convertibles	D	OS
		Autres emprunts obligataires	D)T
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	D	OU 97 023
3	Đ	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	D	OV
	1153 (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	_D'	W
2	UE	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	D	155 269
		Dettes fiscales et sociales	D	586 882
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	D	OZ
G		Autres dettes	E	1 218 090
Con rég	ul.	Produits constatés d'avance (4)	_ E	ZB 235 714
		TOTAL (IV)	_ E	2 292 979
		Ecarts de conversion passif	-	ED
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	+	Œ 4 604 102
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	11	B
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	10	C
'OIS	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1]	D
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	_	E
X	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	-	EF .
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	_	2 214 302
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	E	H

3

Formulaire obligatoire (article 53 A

	obligatoire (article e général des impé		RGIES REUNION AG	ENCE F	REGIO	NALE	DE L	' ENE	RGIE ET DU				Néant [*
Design	lation de 1 e	entreprise							Exercice N				veant 1	
					Fra	ınce			Exportations et			Tota	a1	
	Ventes d	e marchandises*		FA				FB	isons intracommunautai		FC			
	biens * FD FE													
z	Production vendue services * FG 4 945 369 FH												945	360
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffres d'affaires nets * FJ 4 945 369 FK												945	
,OIT,	Production stockée*												743	307
EXPI		on immobilisée*									FM FN			
rs D'	Subventions d'exploitation												337	129
DUII	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)													391
PRO		roduits (1) (11)	To visions, transfer to de circ						7		FP			15
	Trutes pr	rodans (1) (11)				Tot	al des/p	rodui	ts d'exploitation (2)	-	FR -		326	
	Achats d	e marchandises (y comp	ris droits de douane)*					/	<u> </u>		FS FS		320	700
		n de stock (marchandises					$\overline{}$				FT T			
		`	autres approvisionnements	(v.comn	ris droit	ts de do	usne)*	_			FU FU			
		-	mières et approvisionneme		iis dioit	/ /	dille)	$\overline{}$			FV			
NO				11(3)				-	$\overline{}$		sw —	1	278	892
TATI	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)* Impôts, taxes et versements assimilés*													472
PLOI	Salaires et traitements*													
)'EXI	Charges sociales (10)												939	
CHARGES D'EXPLOITATION	/ detailers over													931
HAR	ONS	Sur immobilisations amortissements commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGD) Amortissements du CGD Amortis du CGD									GA			
IJ	Sur immobilisations Sur actif circulant: dotations aux provisions* Sur actif circulant: dotations aux provisions* Pour risques et charges: dotations aux provisions													
	Pour risques et charges : dotations aux provisions												363	763
	Autres charges (12)													792
		8*** (-=/			$\overline{}$	Tot	al des cl	narges	s d'exploitation (4) (GE		174	
1 - R	⊥ ÆSULTAT	T D'EXPLOITATION (1 - 11)								GG		152	
		attribué ou perte transfe							(I	_	GH -			
opérations en commun		oportée ou bénéfice trans	-////		7				(I		GI			
		financiers de participati									GJ			
IERS			tières et créances de l'actif	immobil	isé (5)						GK			
ANC		ntérêts et produits assimi									GL			
PRODUITS FINANCIERS	Reprises	sur provisions et transfe	erts de charges								GM			
UITE	Différenc	ces positives de change									GN			
ROL	Produits	nets sur cessions de vale	eurs mobilières de placeme	ent							GO			
_							Tota	l des j	produits financiers (V)	GP			
RES	Dotation	s financières aux amorti	ssements et provisions*								GQ			
CHARGES FINANCIERES	Intérêts e	et charges assimilées (6)									GR		3	044
FINA	Différenc	ces négatives de change									GS			
SGES			lleurs mobilières de placer	nent							GT			
CHAF			·				Total	des cl	harges financières (GU		3	044
	ÉSULTAT	Γ FINANCIER (V - VI)									GV			044
			IMPÔTS (I - II + III - IV -	- V - VI)							SW SW		149	

CE:D Nº 2053 2024

For	mulaire o du Code	bligatoire général de	(article 53 A s impôts) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE	(suite)	GEIP IN	2055	<i>2</i> 024
D	ésigna	tion d	e l'entreprise SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE	ET DU		Néant	*
						Exercice	N
	مر 	Prod	uits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	12	290
STIC	NNE	Prod	uits exceptionnels sur opérations en capital *		НВ		
RODI	EXCEPTIONNELS	Repr	ises sur provisions et transferts de charges		HC		
	EXC		Total des produits excep	ptionnels (7) (VII)	HD	12	2 290
	LES	Char	ges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5	672
PASS	NNE	Char	ges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
CHA	EXCEPTIONNELLES	Dota	tions exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	5	350
	EXC		Total des charges except	ionnelles (7) (VIII)	НН	11	022
4	- RÉ	SUL	TAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		Ш	1	267
P	articip	ation	des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Iı	npôts	sur les	bénéfices *	(X)	HK		
			TOTAL DES PRODUITS (I + TH + V + V	(H)	HL	5 339	196
			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI +	VIII + IX + X)	HM	5 188	659
5	- В	ÉNÉF	ICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	150	537
	(1)	Don	t produits nets partiels sur opérations à long terme		НО		
	(2) 1	Dont	produits de locations immobilières		HY		
	(2)	John	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)		1G		
	(3) 1	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
	(3)	John	- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Don	t charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Don	t produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dor	t intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Don	t dons faits aux organismes d'intérêt général (ar. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Don	t amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dor	t amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
IS	(9)	Dor	t transferts de charges		A1	44	391
RENVOIS	(10)	Don	t cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
RE			(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Don	t redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Don	t redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	1	A4	3!	5 390
	(13)	Dont	primes et cotisations émentaires personnelles : Dont cotisations A6 Dont cotisations A7 Dont cotisations facultatives aux	l			
			facultatives Madelin [A7] nouveaux plans d'épargne retrai	K A8	Exercice N		
	(7)	joindi	l des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le e en annexe):	Charges exceptionnelle		Produits excep	tionnels
			charges exceptionnelles sur opérations de gestion on exceptionnelle exercice	5 6			
	-		produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 3	30	1	2 290
			-				
					Exercice N		
	(8)	Détail	des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	3	Produits anté	érieurs

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Néant Désignation de l'entreprise SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU Augmentations Valeur brute des Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence immobilisations au début de l'exercice Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste CADRE A **IMMOBILISATIONS** INCORP. D9 CZFrais d'établissement et de développement TOTAL I **D8** 27 130 TOTAL II KD KE Autres postes d'immobilisations incorporelles KI KG KH L9 KL Dont Composants KJ Sur sol propre KK K0 M1 Sur sol d'autrui Dont Composants KM KN Installations générales, agencements **M2** 91 773 KR KP KQ et aménagements des constructions ' Composant Dont Installations techniques, matériel M3 492 KU 6 KS KT Composants et outillage industriels CORPORELLES Installations générales, agencements, s immobilisations corporelles KX 26 791 108 291 KW aménagements divers * LA Matériel de transport* KY KZ Matériel de bureau LD 54 888 LB 361 456 LC et mobilier informatique Emballages récupérables et LE LF L LH LÌ Immobilisations corporelles en cours LK LMLL Avances et acomptes 5/14 LP 486 163 180 LN LO TOTAL III 8G 8M 8T Participations évaluées par mise en équivalence FINANCIÈRES 8U 8V 8W Autres participations 1P 1R 18 Autres titres immobilisés 489 442 1T 70 1U 1V 49 Prêts et autres immobilisations financières 70 489 LR 49 442 LQ TOTAL IV 622 TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) 134 ØG 584 ØH 212 Réévaluation légale * ou évaluation Diminutions Valeur brute des par mise en équivalence par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence CADRE B **IMMOBILISATIONS** par virement de poste immobilisations à /aleur d'origine des immobila fin de l'exercice à poste lisations en fin d'exercice 3 Frais d'établissement DØ **D7** CØ INCORF et de développement TOTAL I Autres postes d'immobilisations incorpo-27 130 10 LV LW TOTAĹ II LZ LY Terrains IP LX MB MC Sur sol propre IQ MA Constructions ME MF Sur sol d'autrui IR MD Inst. gales, agencts et am. 90 804 MH 969 MI IS MG des constructions CORPORELLES Installations techniques, matériel et outil-lage industriels MK 492 ML ÎĨ ΜJ 6 Inst. gales., agencts, amé-nagements divers 165 917 ΙÜ 11 MN 123 M₀ MM Autres MR Matériel de transport MQ W MP immobilisations Matériel de bureau et informatique, mobilier 24 449 391 896 MU IW MS ΜT corporelles Emballages récupérables et MW MX ŦΧ ΜV NB Immobilisations corporelles en cours NA MY ΜZ NF NE Avances et acomptes NC ND 126 419 NH 523 275 NI IY NG TOTAL III Participations évaluées par mise en équivalence ØU M7 ΙZ øw FINANCIÈRES ØX ØY Autres participations IØ ØΖ 2B 2C Autres titres immobilisés **I**1 2D 70 112 49 819 Prêts et autres immobilisations financières 2E 2F 2G TOTAL IV **I3** NJ 70 112 NK 49 819 2H ØK 196 532 ØL 600 225 ØM TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) **I**4

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQ (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) * Montent des apportissements Augmentation et detailers Diminutions : amortissements												QUES						
IMMOBILISA	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice			inutions : am rents aux élé de l'actif et i	men	ts sortis	Montant des amortissemer à la fin de l'exercice			
Frais d'établisse	ment e	et de développen	nent	CY				EL				EM				EN			
Fonds commerc	ial			RE				RF				RI				RJ			
Autres immobili	sation	s incorporelles		PE	2	27	130	PF				PG				PH		27	130
		ТО	TAL I	RK	2	27	130	RM				RN				RO		27	130
Terrains				PI				PJ			/	PK				PL			
	Sur so	propre		PM				PN			/	PO				PQ			
		d'autrui		PR				PS				PT				PU			
I a	nst. géi ménag	nérales, agenceme ements des constr	nts, uctions	PV	7	9	538	PW		12 188	<u> </u>	PX	90) 8	304	PY			922
Installations tech outillage industr	iels			PZ		5	225	QA		940		QB		,		QC		6	166
Autres a	nst. géi ménag	nérales., agenceme ements divers	ents,	QD	1	.7	945	QE		11 997		QF	1/1	. 1	.65	QG		18	777
mmobilisations [el de transport		QH				QI		_/_/_/	\supset	QJ				QK			
corporelles	nform	el de bureau et atique, mobilier		QL	31	. 8	573	QM	L,	40 1/55	_	QN	24	<u> </u>	149	Q0 _		334	279
	t dive	ages récupérable rs	es	QP				QR	_ <	<u> </u>		08	/			QT			
			'AL II	QU	42	21	284	QV		65 281	\vee	QW	126	5 4	119	QX			146
7	ГОТА	L GÉNÉRAL (I + II)	ØN	44	18	414	ØP		65 281	_	ØQ	126	5 4	119	ØR		387	276
CADRE B		VENTILAT	ION DE	S N	IOUVEME	ENT	S AFFECT	ΓΑΝ	TL	A PROVISION I	POU	IR A	MORTISSE	ME	NTS DÉ	ROG	ATO	IRES	
			DOT	ATI	ONS							REI	PRISES				N	Iouvem	ent net des
Immobilisations amortissables	Diffá	Colonne 1 rentiel de durée		lonn		l mo	Colonne 3	Lega	Dif	Colonne 4 férentiel de durée			onne 5	Λm	Colonn		al à		ssements e l'exercice
amortissaoies	Dille	et autres	Mode	dég	ressif		exceptionnel	Scar	201	et autres	N	/lode	dégressif		exceptio		ai "		
Frais établissements	M9		N1			12/	-	_	N3		N4			N5			N		
Fonds commercial Autres immob. incor-	RP		RQ			IR	_		RS	}	RT			RU			R		
oorelles	N7		N8			6			P7		P8			P9			-Q		
TOTAL I			RX			Y			RZ	/	SB			SC			SI		
Terrains	Q2		Q3			24	1		Q5		Q6			Q7			- Q		
Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gales, agenc et am des const	Q9		R1	$-\!\!/$		2		7	R3		R4			R5			R		
Ins. gales, agenc	R7		R8	_		19		_	S1		S2			S3			_ S4		
	S5		S6			4			S8		S9			T1					
Inst. techniques mat. et outillage	T3 _		T4	_	_	[5]			T6		T7			T8					
Inst. gales, agenc am. divers Matériel de transport Mat. bureau et inform. mobilier	U1		W2	_	\	j3 ,,	\		U4		U5			U6			- U'		
transport Mat. bureau et	U8 _		U9	_		/1			V2		V3			V4			_\V:		
inform. mobilier Emballages	V6		W7	_	/	/8			V9		W1			W2			W		
récup. et divers	W4		W5			V6 -			W7		W8			W9			- X		
TOTAL II Frais d'acquisition de	X2		X3			(4			X5		X6			X7			X	8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL								NM						T.		N()	
Total général (I+II+III)	NP		NQ			R			NS		NT			NU			N	V	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total génér (NS+	ral no NT+	on ventilé NU)	N	Y						l non ventil '-NY)	é	NZ		
CADRE C																			
AFFECTANT	LES (S DE L'EXERO CHARGES RÉI JRS EXERCIC	PARTIE	S			net au début exercice			Augmentations]	Ootations de aux amortis]		ant net	
		nprunt à étaler										Z 9				Z8			



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

De	Désignation de l'entreprise SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU Néant **													
Montant au début AUGMENTATIONS : DIMINUTIONS : Montant														
	Nature des	provisions	Montant au début de l'exercice			AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice			Montant de l'exe			
	Provisions pour gisements minic	reconstitution des ers et pétroliers *	3T		TA		ТВ		TC					
ntées	Provisions pour (art. 237 bis A–	investissement II) *	3U		TD		TE		TF					
leme	Provisions pour	hausse des prix (1) *	3V		TG		ТН		TI					
ıs rég	Amortissements	dérogatoires	3X		TM		TN		TO					
Provisions réglementées	de 30 %	ns exceptionnelles	D3		D4		D5		D6					
Pro	Provisions pour (art. 39 quinqui	prêts d'installation es H du CGI)	IJ		IK	/	H,		IM					
		ns réglementées (1)	3Y		TP		7Q		TR					
		TOTAL I	3Z		TS		Τï		TU					
	Provisions pour	litiges	4A		4B		4C		4D					
	Provisions pour aux clients	garanties données	4E		4F		4G		4H					
ses	Provisions pour j	pertes sur marchés à	4J		4K		4L		4M					
char		amendes et pénalités	4N		4P		4R	\wedge	48					
ies et	Provisions pour	pertes de change	4T		4U		4V/		4W					
risqu	Provisions pour tions similaires	pensions et obliga-	4X		4Y		4Z		5A					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour	-	5B		5C4		5D/		5E					
isions	Provisions pour immobilisations	renouvellement des	5F		5H		5J		5K					
Prov	Provisions pour et grandes révisi	gros entretien ons	EO		EP		EQ		ER					
	Provisions pour of fiscales sur cong	charges sociales et és à payer *	5R		5 <u>S</u>	\sim /	5T		5U					
	Autres provision charges (1)		5V	124 469	5W	363 763	5X		5Y		488	232		
		TOTAL II	5Z	124 469	TV	363 763	TW		TX		488	232		
		– incorporelles	6A		6B))	6C		6D					
		– corporelles	6E		6F		6G		6Н					
ciatio	sur immobilisations	 titres mis en équivalence 	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5					
lépré	minoomsacions	– titres de participation	9U		9V		9W		9X					
oonr o		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6		Ø7/	{	Ø8		Ø9					
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en	cours	6N		6P		6R		68					
rovis	Sur comptes cli		σŢ		6U		6V		6W					
Ь	Autres provision dépréciation (1)	ns pour	6X		6Y		6Z		7A					
		TOTAL JII	7B))	TY		TZ		UA					
	TOTAL G	BÉNÉRAL (I + II + III)	70	124 469	UB	363 763	UC		UD		488	232		
			_	d'exploitation	UE	363 763	UF							
		Dont dotations et reprises	-	financières	UG		UH							
	- exceptionnelles UJ UK													
Tit	es mis en équival	ence : montant de la dép	réciat	tion à la clôture de l'exercic	e cal	culé selon les règles prévues	à l'a	rticle 39–1–5 ^e du C.G.I	10					
(1)	à détailler sur feu	illet séparé selon l'année	de c	onstitution de la provision o	u sel	on l'objet de la provision.								

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de

l'annexe III au CGI.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

			Désignation de l'entrep	rise : S	SPL ENE	RGIES	REUNION	AGENO	CE REGIO	NALE DE	L'ENERGIE	ET DU		Néant	*
CAI	ORE A		ÉTAT DES CRÉANCES	3			Moi	ntant bru	it		A 1 an au plu	18		A plus d'un	an
ISE	Créances	rattacl	nées à des participations			UL				UM			UN		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Prêts (1)	(2)				UP				UR			US		
	Autres in	nmobili	sations financières			UT		49	819	luv			luw	49	819
	Clients d	louteux	ou litigieux			VA									
	Autres ci	réances	clients			UX	1	501	500		1 501	500			
	Créance repré	Sentative of	de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			301	300		<u> </u>	300			
LAN			nptes rattachés						859			859			
	Sécurité	sociale	et autres organismes sociaux			UZ		2.2	097		22	097			
FCIF			mpôts sur les bénéfices			1			091	_		091			
\CTI	Etat et au	itres –	Γaxe sur la valeur ajoutée			VM		1 /	355 /	/ /	1 /	355			
DE L'ACTIF CIRCULANT	collectiv	itės _	Autres impôts, taxes et versements a	ecimil	és	VB		14			14				
	publiqu	<u> </u>	Divers			VN			11/7			117			
-	Groupe 6					VP			<u> </u>		$\overline{}$				
_	•		s (dont créances relatives à des opér	ations		VC			7			256			
	de pensi	on de ti	très)			VR		804				956			
	narges co	nstatee	s d'avance			VS	/	$\overline{}$	53/3	\ \ \ \ \ \ \ \		533	 		
					TAUX	VT	2	416	239/	VU /	2 366	420	VV	49_	819
SIC	(1)	Montan des				VD	/			$^{\prime}$ /					
RENVOIS			– Remboursements obtenus en c			┨╵┸┠				/					
		s et ava	nces consentis aux associés (person	nes ph		VF ontant b	4		A 1 an au ₁	-1	A plus d'1 ar	5	11 ml110	A plus de 5 a	
	RE B		ÉTAT DES DETTES	-	l IVIC	1	nut		2	pius	A plus u i ai	3	u pius	A plus de 3 a	alis
			s convertibles (1)	7Y				_							
			gataires (1)	7Z											
	nprunts et auprès c établissen	des	à 1 an maximum à l'origine	VG											
	de crédit		à plus d'1 an à l'origine	VH		97	023		18	346		78 6	76		
Emp	runts et d	lettes fi	nancières divers (1) (2)	8A				/							
Four	nisseurs	et comp	tes rattachés	8B		155	269		155	269					
Perso	onnel et c	comptes	rattachés /	80		165	657		165	657					
Sécu	rité socia	le et au	tres organismes sociaux	8D		269	406		269	406					
Ét	at et	Impôt	s sur les bénéfices	8E/											
aı	itres	Taxe :	sur la valeur ajoutée	vw		109	444		109	444					
colle	ctivités	Oblig	ations cautionnées	VX											
pub	liques	Autre	s impôts, taxes et assimilés	VQ		42	373		42	373					
Dette	es sur imi	mobilis	ations et comptes rattaches	8J											
Grou	ipe et ass	ociés (2		VI											
Autro	es dettes ((dont de	ettes relatives à des de titres)	8K	1	218	090		1 218	090					
			le titres empruntés	Z2											
	uits cons			8L		235	714		235	714					
			TOTAUX	VY	-		979	VZ	2 214			78 6	76		
				111											
RENVOIS	(1) En	nprunts	souscrits en cours d'exercice	$ \begin{vmatrix} 1 \\ V_{\rm J} \end{vmatrix}$			000	(2) M	ontant des	divers emp	personnes phys	contrac-	VL		

Formulaire of du Code	obligatoire (article 53 A général des impôts)		(9) L	DÉT	ERMIN	ATIO	N I	DU RÉSULTAT FIS	CAL		DGFiP	N° 2	2058-A	2024
Désignat	ion de l'entrepri	se: SPI	L ENER	GIES I	REUNI	ON AGEI	NCE R	EG:	IONALE DE L'ENERG	GIE E	T I	U _{Néant} *		Exercice N	I, clos le :
I. RÉ	INTÉGRAT	IONS							BÉNÉFICE COMPTA	BLE I	E L	'EXERCICE	WA	,	537
	Rémunération	du travail de	l'exploit	ant ou de	s associe	és (entrepri	ses à l'I	IR)					WB		
	Avantages pers				WD				ments excédentaires (art. 39–4 du nortissements non déductibles	C.G.I.)	WE		XE	1	771
en iscal	Autres charges (art. 39–4 du C	et dépenses		iroc	WF		Taxe	sur l	les véhicules des sociétés		WG	1 771	1		
nises Iltat f	Fraction des loye	rs à réintégrer	dans le ca	dre	RA		/ Part	t des	ses à l'IS) s loyers dispensée de réintég	ration	RB	1			
n adr ı résu	d'un crédit bail in Provisions et c	harges à pay	er non	option	WI		Charg	ges à	9 sexies D) payer liées à des états et territ	toires	vv		XW		
es no	déductibles (cf Amendes et pé		58–B, cac	iic iii)	WJ				<u>Ératifs non déductibles (cf. 206</u> inancières (art. 39–1–3° et 212		<u>'</u>		- A'''		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Réintégrations		article 15				Charg	503 11	mancieres (art. 37–1–3 et 212	. DIS)	ΛL		XY		
de	Impôt sur les s												17		
	Bénéfices réalisés	par une société		ia nouce	2032)				bénéficiaires visés L7				K7		
	de personnes ou un Moins-va		$\overline{}$	sées au ta	ux de 15	5 % ou de 1			209 B du CGI % pour les entreprises soum	ises à l	'imp	ôt sur le revenu	1 1		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	nette à long ter		{	sées au ta			`						ZN		
ss d'imp ticulier tions di		action impos	, ,					1	– Plus–values nettes à court	t terme			WN		
Régime par imposi	FI			ces antério		ees au	•	{ -	– Plus–values soumises au	régime	des	fusions	wo		
	Écarts de valeu	ırs liquidativ	es sur Ol	PC* (entre	enrises à	1,12)		·							
	Learns de varec	Inte	érêts excéd	dentaires		SU			Zones d'entreprises* SW	7	_	>	┤┤		
Réintégrati détailler su	ons diverses à r feuillet séparé DC		t. 39–1–3	et 212 du (C.G.I.)	50			(activité exonérée) Quote-part de 12 % des	-	$\overline{}$	/	WQ		
Dáintágr	ation des charge	s affectées a	uv activi	tác áliaibl	lac ou rá	aima da la	tavation	n 011	plus-values a taux zero)			Y1		
	fiscal afférent à				-				-//////////-	7			Y3		
resunat	Tiscar arrefere a	T detrite fer	e vant da	regime o	ptronner	de taxado	ii uu toii			-		TOTAL I	WR	1 5 2	308
II. D	ÉDUCTION	S					_		PERTE COMPTA	/ ABLE I	DE L		ws	132	300
Quote-p	oart dans les pert	es subies par	r une soc	iété de pe	rsonnes	ou un G.I.	E. *						WT		
Provision	s et charges à paye	r non déductibl	les, antérie	urement tax	xées, et ré	intégrées da	ns les rés	sultats	s comptables de l'exercice (cf. ta	bleau 20)58–B	s, cadre III)	wu		
		- imposé	es au tau	x de 15 %	(12,8 %	ρour les θ	entrepris	ses s	soumises à l'impôt sur le rev	enu)			wv		
	DI I	– i <u>mposé</u>	es au tau	x de 0 %									WH		
iers	Plus-values nettes	– i <u>mposé</u>	es au tau	x de 19%									WP		
articul érées	à long terme	– i <u>mputé</u>	es sur les	moins-va	alues ne	tes à long	terme a	ntéri	ieures				ww		
sition I	A 1	_ imputée				s)				XB		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Autres plus-v					awisa dan	17:		on est différée*				I6		
gimes et in	Régime des so	ociétés mères	s et des fi	iliales * /	Ouote	-part des f	frais et c	char	ges restant imposable à				WZ		
Ré	Produit net de								participation 2A bles à hauteur de 99 % (art.	223 B	du C	GD /	XA ZX		
				_/ _/			$\overline{}$		ités d'Outre-mer*.				ZY		
u o	Majoration d'	amortisseme	ent*		<u> </u>								XD		
Mesures d'incitation attement sur e bénéfice	Reprise d'entre * difficultés (44 s		К9		44 sexi		L2		Jeunes entreprises innovar (44 sexies A)	ntes	L5		XF		
Mesures d'in Abattement sur le bénéfice	×	rbaine –TE	ØV		Sociétés immobil	investissemen lier cotée (C)	t K3		Zone de restructurat la défense (44 <i>terde</i>		PA		1		
Mesures d'i battement si	Bassin urbain à	dynamiser	PP		Bassin d'	emploi à ser (44 <i>duodecies</i>	117		Zone franche d'activ NG (44 quaterdecie		XC		1		
Ab	ete		3		Zone de r	evitalisation . 44 quindecies)	PC		Zone de développement pric (art. 44 septdecies)	anitaina .	PB		1		
Éc	arts de valeurs l	*				S)							XS		
		déduction exce	•		- L			II II	Oont déduction exceptionnelle ponvestissement (art 39 decies F)	our	YI		XG		
Déductions	diverses	déduction exce tissement (art : déduction exce	39 <i>decies l</i> eptionnelle	A)	/ YA				Oont déduction exceptionnelle ponvestissement (art 39 decies G) Oont déduct° exception. simulate		YL				
à détailler sur feuillet	Dont	déduction exce issement (art 3 déduction exce	eptionnelle	pour	YB YC			C	onduite (art 39 <i>decies</i> E) Créance dégagée par le		YH ZI				
		issement (art 3 déduction exce issement (art 3			YD			re	eport en arrière de déficit	\dashv					
Déductio	n des produits a					de la taxa	tion au	tonn	nage				Y2		
III. I	RÉSULTAT	FISCAL										TOTAL II	XH		
Résultat	fiscal avant imp	outation des o	léficits re	eportables	:: [fice (I moins II)	XI	1	.52 308			
Dáfiair	de l'exercice rep	ortá an amili	re (entro-	rices à 1'1	*(21			défi	icit (II moins I)	71			XJ		
1	antérieurs imputés		` 1			à l'IS)*				ZL			XL	152	308
:i	TAT FISCAI						le en av	ant l	(ligna VO)	VN			XO.		



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2024

Désignation de l'entreprise SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE 1	ET DU		Néant *
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	2 473 918
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI) K4bis Nombre d'opérations su	ur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)		К5	152 308
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)		К6	2 321 610
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	2 321 610
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES COR	RESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1 e bis Al. 1 du CGI, dotations de l'exercice		ZT	212 189
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE I	L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	otations de l'exercice	Repris	ses sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *		ZW	
Provisions pour risques et charges *			
8X		8Y	
8Z		9A	
/ / / 9B/		9C	
Provisions pour dépréciation *			
9D		9E	
9F		9G	
9н		9J	
Charges à payer			
9К		9L	
9M		9N	
9P		9R	
98		9T	
TOTAUX (YN = \mathbb{Z} V à 9S) et (YO = \mathbb{Z} W à 9T) YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :	ligne WI		▼ ligne WU
	ngne wi		ngile wo
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (a	rt. 237 septies (du CO	31)
	tations	Monta	ant net à la l'exercice

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Dé	signation de l'entreprise SPL ENERGIES REUNION	I AG	SENCE REGIONAL	E DE	L	'ENERGIE	ET DU				Néant		*
	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	øс	118 36	4		Affectations	– Réserve	légale	ZB		33	91	L9
	antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				SNC	aux réserves	– Autres r	éserves	ZD				
INES	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	560 02	:1	AFFECTATIONS	Dividendes			ZE				
ORIGINES				\dashv	ECT	Autres réparti	tions		ZF				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			AFI	Report à nouv			ZG		644	46	56
	TOTAL I	ØF	678 38	6		(N.B. Le total I doit néce	ssairement être égal au TOT	total II) 'AL II	ZH		678	38	36
R	ENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice	N:	
ENTS	Engagements de crédit-bail mobilier		écisez le prix de revient de crédit–bail	s biens p	oris	J7)	YQ				
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
ENG,	Effets portés à l'escompte et non échus					\wedge			YS				
ES	— Sous–traitance					/ /			YT		195	39	3
ARG	Locations, charges locatives et de copropriété		nt montant des loyers des l location pour une durée >		is	J8)	XQ		537	62	26
ES ET CE	Personnel extérieur à l'entreprise								YU		43	18	32
OST	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors re	étroce	essions)						SS		167	10)1
S ACE	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	S	/						YV				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES	— Autres comptes	(doi	nt cotisations versées aux ondicales et professionnelles	organisa	tions	ES	16 76	3)	ST		335	58	38
ÉTA	Total du poste corres	spond	lant à la ligne FW du t	ableau	n° 2	052			ZJ		1 278	89	12
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					\/ /			YW		18	72	23
IMPÔTS ET	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(don	t taxe intérieure sur les prod	luits pétr	oliers	ZS)	9 Z		80	74	19
M	Total du compte corre	spon	dant à la ligne FX du t	ableau	n° 2	052			YX		99	47	12
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY		401	22	26
T.V	 Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au conservices ne constituant pas des immobilisations 	ırs de	e l'exercice au titre des	s biens (et/				YZ		81	66	50
	— Montant brut des salaires *								ØB		2 370	73	35
,,	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'imp	oôt lo	rs de la première optio	n pour	le re	égime simplifié	é d'imposition	on *	øs				
VERS	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison	des	sommes mises à la dis	positio	n de	la société *			ZK				%
DI	Numéro du centre de gestion agréé *	ХP			-	Filiales et par prévu par art. 38 II	rticipations: (I de l'ann. III au C	(Liste au 20 (GI))59-G		oui cocher 1 non 0	ZR	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impô	t pré	vue au 4 de l'article 23	38 <i>bis</i> d	lu C0	GI pour l'entre	prise donatr	ice	RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortisse	ment	exceptionnel chez l'entrep	prise inv	vestis	seur dans le cadr	e de l'article 2	217octies	RH				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK			Plu	s-values à (0%	JL			
E DE			Plus-values à 19%	JM			In	nputatior	ns	JC			
REGIME DE GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN			Plu	ıs-values à (0%	10			
~ `			Plus-values à 19%	JP			In	nputatior	ıs	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe / indiquer l si société mère, 2 si société filiale	JH	N° SIRET de la	a société	mère	e du groupe J	IJ						

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaire l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

(12)

Dés	sign	ation de l'entreprise : SPL ENER	GIES REUNION AGEN	ICE	REGIONALE	DE L'ENERGIE	ET DU		Néant X *
	Α.	DÉTERMINATION DE LA VAL	LEUR RÉSIDUELLE						'
Natu	ıre e	t date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeu	nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Va	aleur résiduelle
	1								
	2								
	3								
	4								
»suo	5								
lisati	6								
I. Immobilisations*	7								
I. Im	8								
	9								
	10								
	11								
	12				/				
		B - PLUS-VALUES, MO	OINS-VALUES		/ (Qualification fiscale d	les plus et moins-values r	éalisées	*
		Prix de vente	Montant global de la plus-va ou de la moins-value	llue	Court terme		Long terme ① ① ①		Plus-values taxables à 19 % (1)
		①	8		9	19 % / 1:	5 % ou 12,8 % 0 %		(1)
	1								
	2								
	3								
	4				2				
*Suc	5								
Immobilisations*	6								
imobi	7								
I. In	8								
	9								
	10								
	11		///		7				
	12				,				
	13	Fraction résiduelle de la provision spé éléments cédés	éciale de réévaluation afférente	aux	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés s	se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments obles par une disposition légale			+				
SQ.	16	Amortissements non pratiqués en comptal fiscale pour investissement, définie par le ment utilisée	bilité et correspondant à la déduc s lois de 1966, 1968 et 1975, effec	ction tive-	+				
slément	17	Provisions pour dépréciation des titres r values à long terme devenues sans objet							
II - Autres éléments	18	Dotations de l'exercice aux comptes de prelevant du régime des plus ou moins-va	provisions pour dépréciation des t dues à long terme	titres					
II - /	19	Divers (détail à donner sur une no	te annexe) *						
	CA	ADRE A : plus ou moins-value netto des lignes 1 à 19 de la co	e à court terme (total algébr blonne) 9	ique					
	CA	ADRE B : plus ou moins–value netto des lignes 1 à 19de la col	e à long terme (total algébri lonne) 10	que	(A)		(B)		(C)
	CA	ADRE C : autres plus–values taxa	ables à 19 % (11)			(ve	ntilation par taux)		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFip N° 2059-B 2024

Désignation de l'entreprise	SEL FINEKGIES KEUNION	A CIT	NICE DECIONATE T	TIPMEDATE EM	DII	*
						Néant X
(à 1	A ÉLÉMENTS 'exclusion des plus-values de fusion	ASSU on don	JJETTIS AU RÉGIME FIS t l'imposition est prise en	CAL DES PLUS-VALUES charge par les sociétés a	S A COURT TERME absorbantes) (cf. cadre B)	1
	Origine		M	3.5	Many	3.5
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
au cours de	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39					
l'exercice	quaterdecies 1 ter et 1 quater CG	I)				
	TOTA	AL 1				
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
		N-1				
	sur 3 ans au titre de	N-2				
		N-1		/ _		
		N-2				
Plus-values réalisées		N-3				
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée	N-4	/	\		
	différente (art. 39 quaterdecies	N-5			-	
exercices antérieurs	1ter et 1 quater du CGI)					
	(à préciser) au titre de :	N-6	/ <	$\mathcal{A} \mathcal{A} \mathcal{A} \mathcal{A}$		
		N-7		~ < / /		
		N-8				
		N-9				
	TOTA	AL 2				
	PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES	S DAN	IS LES RÉSULTATS DES	SOCIÉTÉS BÉNÉFICIA	IRES DES APPORTS	
	rubrique ne comprend pas les plus-value		rentes aux biens non amortiss	ables ou taxées lors des opé	rations de fusion ou d'apport	•
Plus–values de fu (personnes morale						
	sion, d'apport partiel ou de scissior es soumises à l'impôt sur les sociét	ı és seu	lement)	Plus profe	-values d'apport à une socié essionnelle exercée à titre in	été d'une activité
Outsing de	es soumises à l'impôt sur les sociét	i és seu	Montant net des	profe	essionnelle exercée à titre in	été d'une activité dividuel (toutes sociétés)
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date ons ou des apports	n és seu		Plus profe Montant anté- rieurement réintégré	-values d'apport à une socié essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au résultat de l'exercice	été d'une activité
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
	es soumises à l'impôt sur les sociét es plus-values et date	n és seu	Montant net des plus-values réalisées à	Montant anté-	essionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	été d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant

(14)

Désignation de l'entrepr	ise: SPL EN	ERGIES R	EUNION AGENCE R	EGIONALE DE L'ENE	RGIE ET DU	Néant X *
		Rappel de la	a plus ou moins-value de	l'exercice relevant du taux o	le 15 % 1 ou 12,8 % 2 .	
■ Entreprises soumises à l'in		Gains nets re exclus du ré	etirés de la cession de titr gime du long terme (art.	es de sociétés à prépondérar 219 I a <i>sexies</i> –0 bis du CGI)	ce immobilières non cotées *.	
Entreprises soumises à l'in	npôt sur le revenu	Gains nets r			vient est supérieur à 22,8 M€	
I - SUI	VI DES MOII	NS-VALU	ES DES ENTREP	RISES SOUMISES	À L'IMPÔT SUR LE R	EVENU
				Imputations sur les pl	ıs-values à	Solde des
Origine			oins-values à 12,8 %	imposables à 12,8 %	ercice	moins-values à 12,8 %
1			2	3		4
Moins-values nettes	s N					
	N-1				>	
	N-2				/	
Maine andreas are	N-3					
Moins-values nettes à long terme subies au	N-4					
cours des dix exercices	N-5					
antérieurs (montants restant à	N-6				4	
déduire à la clôture du	N-7				\nearrow	
dernier exercice)	N-8					
	N-9					
	N-10					
II - SUIVI DES MO	INS-VALUE	S À LON	G TERME DES EN	NTREPRISES SOUN	NISES À L'IMPÔT SU	R LES SOCIÉTÉS *
		Moins-	values	Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des moins-values
Origine	À 19 % ou à 15 %	6	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %	sur le résultat de l'exercice	à reporter col (6)= (2)+(3)-(4)-(5)
1	2		3	4	(5)	6
Moins-values nettes N				,		
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme N-3						
subies au cours des N-4 dix exercices						
antérieurs N-5 (montants	/ /) /				
restant à déduire à la N-6						
clôture du dernier N-7 exercice)			<u> </u>			
N-8			/			
N-9						
N-10						

^{*} Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD



RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU Néant											
I SITUATION DU C	OMPTE AFFECTÉ A L'EN	REG	SISTREMENT D	E LA RÉSERVI	E SPÉCIALE PO	OUR L'EXERCI	CE N				
			S	ous-comptes de la	réserve spéciale des	plus-values à long	terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précéd	lent (N – 1)	1									
Réserves figurant au bilan des s au cours de l'exercice	sociétés absorbées	2									
	TOTAL (lignes 1 et 2)	3									
Prélèvements opérés $ \begin{cases} - dc \\ d' \\ - ne \\ d'i \end{cases} $	onnant lieu à complément impôt sur les sociétés donnant pas lieu à complément mpôt sur les sociétés	5									
,	TOTAL (lignes 4 et 5)	6									
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 – ligne 6)	7									
II RÉSERVE SPÉCI	ALE DES PROVISIONS PO	DUR	FLUCTUATION	N DES COURS	' (5 º ,6 º ,7 º aliné	as de l'art. 39-	1-5° du CGI)				
montant de la réserve	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de		monta	nts prélevés sur la	réserve		t de la réserve				
à l'ouverture de l'exercice ①	l'année ②		donnant lieu à complément d'in	npôt 3 ne	e donnant pas lieu omplément d'impôt		re de l'exercice ⑤				
					\nearrow						
				<u> </u>	/_/						

Formulaire obligatoire (article 53 A

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)]	ET I	DE L	<u>A VAL</u>	EUR A.	JOUTEE						_						
Désignation de l'entreprise :	SPL ENERGI	ES REU	NIOI	N AG	ENCE F	REGIONA	LE DE I	'EN	ERG:	IE ET	L D	U					Néa	nt	*
Exercice ouvert le :01/0	01/2023	et clos	le :	3	1/.12/.	2023		I	Ourée	en nom	bre	de m	ois		12				
DECLARATION DES	FFFECTIFS													_					
Effectifs moyens du personnel															YP				60
Dont apprentis															YF				
Dont handicapés															YG				
Effectifs affectés à l'activité artis	sanale														RL				
CALCUL DE LA VAL	EUR AJOUT	EE																	
I Chiffre d'affaires	de référence	CVAE																	
Ventes de produits fabriqués, pr	estations de servic	es et marc	handi	ses											OA		4 94	5 3	369
Redevances pour concessions, b	revets, licences et	assimilés													ОК				
Plus-values de cession d'élémer activité normale et courante	nts d'immobilisation	ons corpor	elles e	et inco	rporelles,	si rattach	ées à une								OL				
Refacturations de frais inscrites	au compte de trans	sfert de ch	arges					_							ОТ				
							/	/ /	_			TO	ΓAL :	1	OX		4 94	E 1	260
II Autres produits à	retenir nou	r le cal	cul c	de la	valeu	r aiouté	<u> </u>	_<						_	+		4 24	5 .	209
Autres produits de gestion coura	<u>-</u>														OII				
							$\overline{}$				7			—	ОН				15
Production immobilisée à hauter		ges deducti	ibies a	iyant c	oncouru	a sa forma	uon							—	OE				
Subventions d'exploitation reçu	es					/	-/-/	\rightarrow							OF		33	7 1	L29
Variation positive des stocks						_/~	$\langle -/- \rangle$		_/	\rightarrow					OD				
Transferts de charges déductible	es de la valeur ajou	ıtée					~								OI		4	4 3	391
Rentrées sur créances amorties l	orsqu'elles se rapp	ortent au	résult	at d'ex	ploitation	1		\checkmark	_/_						XT				
								_/				TO	ΓAL 2	2	OM		38	1 5	537
III Charges à retenir	pour le calc	ul de la	a val	leur	ajouté	e													
Achats															ON		24	7 4	424
Variation négative des stocks						_ /									OQ				
Services extérieurs, à l'exception	n des loyers et des	redevance	es /	/											OR		52	2 (030
Loyers et redevances, à l'excep												dre			os				
d'une convention de location— Taxes déductibles de la valeur a		eun-ban	ou er	icore	u une coi	ivention (e location	de pi	us uc	; 0 IIIO	18.				oz				
Autres charges de gestion coura		irts de rési	ıltat çı	onér	ations fai	tes en con	amun)								ow		2	6 -	792
Charges déductibles de la valeur	, , ,		_			_/_	illiuli)							_	OU			0	792
Fraction déductible de la valeur	-	/ -		\			nmobilisatio	ons co	rpore	lles mis	ses à	disp	ositio	on					
dans le cadre d'une convention d			_	-											O9				
Moins-values de cession d'in	mobilisations co	orporelles	et inc	corpor	elles si a	ttachées à	une activi	té no	rmale	et cou					OY				
											T	OTA	L 3		OJ		80	6 2	247
IV Valeur ajoutée pr	oduite			\rightarrow															
Calcul de la Valeur Ajoutée				$\overline{}$			TOT	ΓAL 1	+ T(OTAL 2	2 - T	OTA	L 3		OG		4 52	0 6	558
V Cotisation sur la	valeur ajoute	ée des	entr	epris	ses														
Valeur ajoutée assujettie à la CV 1329–DEF). Si la VA calculée e 1329–DEF)															SA		4 52	0 6	558
Les entreprises effectuant uni Si vous êtes assujettis à la CV du dépôt de la déclaration n°	quement des opér AE et un mono–é 1330 CVAE.	Cadre r rations à c tablisseme	éservo caract ent au	é au m tères a 1 sens	ono étab gricoles i de la CV	lissement n'entrant AE, veuil	au sens de pas dans le ez complét	la CV chan er le c	AE ap de cadre	la CVA	AE r sous	ne do	oivent a case	t pa e SA	as con A, voi	npléter 18 sere	ce cao z alors	dre. s dis	pensé
MONO ÉTABLISSEMENT au	sens de la CVAE	EV																	
Chiffre d'affaires de référence C	CVAE (report de la	a ligne OX	I, le ca	as éché	ant ajusto	é à 12 moi	s)								GX				
Effectifs au sens de la CVAE															EY				
Chiffre d'affaires du groupe éco	onomique (art. 223	A du CG	I)		1					-					НХ	<u> </u>			
Période de référence		GY		/		/			GZ			/		_	/				$\perp \perp$
Date de cessation	nrises de rection d'inci	trumente fire	nciere	les ent-	enrises d'es	curanca do	ranitalication of	do 🚾	HR	ce, de tout	te no	/	cette	fiche	e sera	adantás	nour to-	ir cc	mnte de



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI) $N^{\circ} \ de \ d\acute{e}p\^{o}t$

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

	1
1 /	(1)
1 /	(1)
/ 1	
/ I	

Pays

Néant
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 N° SIRET 7 9 5 0 6 4 6 5 8 0 0 0 1 1
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU
ADRESSE (voie) 1 Rue Galabé
CODE POSTAL 97424 VILLE SAINT LEU
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 21 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 37 392
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique DIV Dénomination CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION
N° SIREN (si société établie en France) 239740012 % de détention 82.90 Nb de parts ou actions 31 000
Adresse: N° Voie AVENUE RENE CASSIN
Code Postal 97490 Commune ST DENIS Pays FRANCE
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie Voie
Code Postal Commune Pays
Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

Code Postal

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Commune

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 20 24

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Γ	N° 2	205	9-(G	202	24	
	1	1	(1)	Néa	nt [*
6	5	8	0	0	0	1	1
' [U						

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023	N° SIRET 7 9 5 0 6 4 6 5 8 0 0 0 1 1
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU	
ADRESSE (voie) 1 Rue Galabé	
CODE POSTAL 97424	VILLE SAINT LEU
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5	
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
N° Voie Adresse :	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
N° Voie	
Adresse : Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse:	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
N° Voie	
Adresse: Code Postal Commune	Pays [
(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de	l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau er